



Rejet dérogation

Par Audrey moi

Bonjour,
J'ai demandé une dérogation pour mettre mon enfant a une école voisine car notre nounou habite dans cette commune et je suis dans l'impossibilité de changer de nounou car aucunes de dispo dans notre ville... Nous avons des horaires atypiques...
Bref nous avons une école dans notre ville le motif de refus est ecole hors secteur. Je voudrais savoir si j'ai un recours pour faire accepter ma demande ... ?
Cordialement,
Audrey

Par Indigo

Bonjour Audrey

En ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://www.capital.fr/votre-carriere/derogation-scolaire-motifs-demande-et-modele-de-lettre-1441156>

Cordialement,

Par Isadore

Bonjour,

Une dérogation n'est pas de droit sauf dans certains cas spécifiques.

Les horaires des parents ou le lieu de résidence de l'assistant maternel n'en font pas partie.

Par Audrey moi

Bonjour, merci de vos réponses.
Je pense que je vais essayer de faire une lettre j'ai appeler les gens concernés au final c'est juste une question d'argent.
Cets assez frustrant.

Cordialement
Audrey

Par yapasdequoi

Bonjour,
En effet, c'est une question d'argent puisque les écoles publiques sont financées par les communes et payées aussi par les contribuables qui y résident.
Vous pouvez aussi choisir une école privée qui sera localisée où vous le souhaitez.

Par Isadore

Bonjour,

Dès le départ c'était sans doute une question d'argent, avec assez de moyens vous auriez sans aucun problème trouvé des candidats pour un poste de salarié à domicile chargé de s'occuper de votre enfant.

Mais au-delà des questions d'argent, pour les écoles publiques il y a parfois des enjeux d'avoir assez d'effectifs pour garder des classes ouvertes. Devoir payer la scolarité d'un élève de la commune inscrit chez le voisin pour perdre une classe, ce n'est pas forcément un bon calcul.